



DÉVELOPPEMENT DURABLE

AU-DELÀ DE LA CONFORMITÉ

PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES COMMUNAUTÉS DANS
LE CADRE DE LA DILIGENCE RAISONNABLE ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIALE POUR L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

1 – 5 JUIN 2026
TURIN, ITALIE



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation



Allez au-delà de la conformité — concevez des projets de développement qui protègent les personnes et produisent des résultats.



INTRODUCTION AU COURS

Les projets de développement peuvent-ils vraiment réussir s'ils mettent les communautés en danger ? Comment le respect des droits des travailleurs permet-il d'obtenir une main-d'œuvre productive ? Que se passe-t-il lorsque les droits des travailleurs sont négligés ou que la sécurité des communautés est traitée comme une question secondaire ? Comment pouvons-nous garantir que les avantages des infrastructures et des investissements soient partagés plutôt que masqués par les inconvénients ?

Les projets de développement, qu'il s'agisse d'infrastructures, d'installations énergétiques ou d'usines de fabrication, offrent un potentiel énorme en termes d'impact positif, mais comportent également des risques importants qui doivent être gérés avec soin tout au long du cycle du projet. La manière dont les projets traitent les conditions de travail et d'emploi, ainsi que la santé, la sûreté et la sécurité des communautés, détermine souvent la réussite ou l'échec des initiatives de développement.

Les projets qui accordent la priorité à la sécurité des conditions de travail et au bien-être de la communauté connaissent moins d'accidents, présentent moins de risques pour leur réputation et sur le plan juridique, entretiennent de meilleures relations avec la communauté et connaissent un plus grand succès à long terme. Ceux qui négligent ces aspects sont confrontés à des retards, des dépassements de coûts, l'opposition de la communauté et même l'échec du projet.

Dans les pays en développement, où la plupart des travailleurs ont des contrats à court terme, où les réglementations du travail sont difficiles à appliquer et où les communautés peuvent être vulnérables aux effets du changement climatique, la gestion efficace de ces risques n'est pas seulement une obligation éthique. Elle est essentielle à l'efficacité du développement.

Ce cours fournit des connaissances pratiques et des outils pour appliquer les cadres internationaux (normes de l'OIT, principes directeurs des Nations unies, cadre de sauvegardes environnementales et sociales des banques multilatérales de développement), évaluer et gérer les risques interdépendants, et intégrer des pratiques solides en matière de sécurité du travail et des communautés tout au long du cycle de vie du projet.

JUSTIFICATION DU COURS

LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT

Dans le domaine du financement du développement, l'amélioration de l'efficacité du développement est liée à l'amélioration continue de la qualité des opérations et à une meilleure application des exigences en matière de sauvegardes environnementales et sociales à toutes les opérations, ce qui renforce la durabilité des résultats du développement.

Les pays en développement ont connu une croissance et un développement importants dans les secteurs de l'industrie, de la fabrication, des mines et de l'agriculture. L'urbanisation rapide a entraîné

une augmentation de la demande de services tels que les transports, les soins de santé, l'éducation et les loisirs dans les zones urbaines. Si ces évolutions ont eu un impact positif sur l'emploi, la prospérité des communautés et la cohésion sociale, elles ont également créé de graves risques pour la santé et l'environnement, rendant la protection des travailleurs et de l'environnement de plus en plus urgente.

La plupart des travailleurs des pays en développement exercent des activités informelles, indépendantes ou salariées à court terme, avec un accès limité à la protection sociale et des conditions de travail souvent médiocres. Ils sont fréquemment confrontés à des perturbations dues à la maladie, aux accidents du travail et aux obligations familiales, tout en dépendant de leur salaire journalier pour subvenir aux besoins immédiats de leur famille. Dans ces contextes, les réglementations traditionnelles du travail ont souvent une portée limitée et, lorsqu'elles existent, il reste difficile d'en garantir le respect.

LE RÔLE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Pour de nombreuses familles pauvres, le travail est leur seul actif productif. Lorsque les travailleurs obtiennent un emploi dans le cadre de projets de développement, que ce soit dans la construction, les infrastructures ou d'autres activités, ils apportent avec eux ces vulnérabilités : expérience limitée des contrats de travail formels, dépendance à l'égard des salaires journaliers, manque d'accès à l'assurance ou à la protection sociale, et souvent une compréhension limitée de leurs droits.

Les projets de développement constituent donc des occasions cruciales pour établir des conditions de travail décentes et démontrer les meilleures pratiques en matière de protection des travailleurs. Lorsque la réglementation du marché du travail formel est faible ou mal appliquée, les sauvegardes au niveau des projets deviennent le principal mécanisme permettant d'assurer la protection des travailleurs et des conditions de travail décentes. De bonnes relations entre les travailleurs et la direction, un traitement équitable et des conditions de travail sûres et saines sont des fondements essentiels pour la durabilité des projets, en particulier pendant les phases de construction.

Cependant, les projets comportent également des risques. Les activités, les équipements et les infrastructures liés aux projets peuvent accroître l'exposition aux risques pour la santé, la sûreté et la sécurité des travailleurs et des communautés environnantes, en particulier celles qui sont déjà soumises aux effets du changement climatique ou qui se trouvent dans des situations vulnérables. Les emprunteurs ont la responsabilité d'éviter ou de minimiser ces risques et ces impacts tout au long du développement et de la mise en œuvre des projets.

POURQUOI CE COURS EST-IL IMPORTANT ?

À mesure que les projets de développement deviennent de plus en plus complexes et que les normes internationales continuent d'évoluer, les praticiens doivent renforcer leurs compétences afin de mettre en œuvre efficacement les exigences en matière de conditions de travail et d'emploi, ainsi que les mesures de santé, de sécurité et de sûreté communautaires tout au long du cycle de vie du projet. L'intégration de ces sauvegardes interdépendantes nécessite des connaissances spécialisées et des outils pratiques qui vont au-delà des approches traditionnelles de gestion de projet.

Cette formation renforce les capacités des praticiens en leur fournissant les connaissances et les outils nécessaires pour traduire les cadres internationaux en exigences pratiques au niveau des projets. Les participants apprendront comment intégrer des mesures solides de protection des travailleurs et de sécurité communautaire à chaque étape de la préparation et de la mise en œuvre des projets, contribuant ainsi à de meilleurs résultats en matière de développement, à une réduction des risques liés aux projets et à une réduction durable de la pauvreté.

CADRE ET NORMES

La formation propose un examen approfondi des cadres et normes internationalement reconnus, notamment la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que les exigences en matière de sauvegardes environnementales et sociales des institutions de financement du développement. Les participants examineront comment ces cadres se traduisent en exigences pratiques et en stratégies de mise en œuvre tout au long du cycle de vie du projet, en mettant l'accent sur les mesures concrètes visant à protéger les travailleurs et les communautés dans le cadre des projets.

MODULES DU COURS

Module 1 : Fondements - Droits de l'OIT, cadres législatifs, principes directeurs des Nations unies et exigences des institutions financières de développement

Introduction aux normes internationales du travail, aux principes des droits de l'homme, aux cadres législatifs et aux exigences des institutions financières de développement en matière de gestion de la santé, de la sûreté et de la sécurité des travailleurs et des communautés dans les projets de développement.

Module 2 : Préparation du projet - Évaluation des risques et planification

Outils et méthodologies pratiques pour évaluer les risques environnementaux et sociaux, préparer des plans de gestion du travail, des plans d'intervention d'urgence et mettre en œuvre la participation des parties prenantes tout au long du cycle du projet.

Module 3 : Mise en œuvre par les emprunteurs et les unités de mise en œuvre des projets

Responsabilités des emprunteurs et des unités de mise en œuvre des projets pendant l'exécution des projets, couvrant la gestion des conditions de travail et de l'emploi, les risques pour la santé et la sécurité des communautés, la résilience au climat et aux catastrophes, et la résolution des problèmes sur le terrain.

Module 4 : Gestion des entrepreneurs et de la chaîne d'approvisionnement

Responsabilités contractuelles des entrepreneurs et sous-traitants, mécanismes de suivi et de supervision, obligations de la chaîne d'approvisionnement, signalement des incidents, analyse des causes profondes et mesures correctives.

Module 5 : Gestion des plaintes, suivi et rapports

Mise en place et mise en œuvre d'un mécanisme de règlement des griefs, exigences en matière de rapports réguliers, pratiques de documentation et élaboration de plans d'action institutionnels pour la gestion continue des risques et la conformité.

OBJECTIFS DU COURS

Ce cours permettra aux participants d'acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour gérer efficacement les conditions de travail et d'emploi ainsi que la santé, la sûreté et la sécurité des communautés dans le cadre de projets de développement. Reconnaissant que dans de nombreux pays en développement, les réglementations officielles du marché du travail ont une portée limitée et que leur application est restreinte, le cours se concentre sur les sauvegardes au niveau des projets comme principal mécanisme pour garantir la protection des travailleurs et des conditions de travail décentes.

Les participants apprendront comment traduire les cadres internationalement reconnus, notamment la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et les exigences des institutions financières de développement en matière de sauvegardes environnementales et sociales, en exigences pratiques au niveau des projets tout au long de leur cycle de vie.

Grâce à l'analyse de diverses approches et de bonnes pratiques éprouvées, les participants amélioreront leur capacité à préparer, mettre en œuvre et contrôler des plans de gestion de la main-d'œuvre, des plans d'intervention d'urgence et des mesures de sécurité communautaire. À l'aide d'études de cas, d'exemples de projets et d'exercices interactifs, les participants acquerront des compétences pratiques pour intégrer des mesures solides de protection des travailleurs et de sécurité communautaire à chaque étape de la préparation et de la mise en œuvre des projets, contribuant ainsi à de meilleurs résultats en matière de développement, à une réduction des risques liés aux projets et à une réduction durable de la pauvreté.

QUI PARTICIPE À CE COURS ?

Ce cours est destiné aux professionnels impliqués ou intéressés par la santé, la sûreté et la sécurité communautaires, ainsi que par les conditions de travail et d'emploi dans les projets de développement, avec un accent particulier sur l'efficacité du développement et la durabilité des résultats des projets.

Le cours est particulièrement pertinent pour :

- Les institutions gouvernementales qui préparent et mettent en œuvre des projets de développement
- Les consultants environnementaux et sociaux, les praticiens, les ingénieurs et les ONG/OSC qui aident les maîtres d'ouvrage à préparer des études environnementales et sociales et à mettre en œuvre des mesures
- Les représentants des agences nationales pour l'environnement et des inspections du travail
- Les membres des unités de mise en œuvre des projets (PIU/PMU), y compris les coordinateurs, les experts environnementaux et sociaux, les experts en passation de marchés et les experts en suivi et évaluation
- Les entrepreneurs
- Praticiens du développement
- Personnel des banques multilatérales de développement
- Agences des Nations Unies

COMMENT POSTULER

Les candidats sont priés de nous envoyer :

1. Un formulaire d'inscription en ligne dûment rempli : <https://oarf2.itcilo.org/STF/A9019138/fr>
2. Si vous êtes financé par votre organisation (ou un donateur), une lettre officielle de parrainage est nécessaire pour finaliser votre inscription. La lettre peut être téléchargée sur le formulaire de candidature ou envoyée par e-mail à : esg@itcilo.org
3. Si vous payez directement les frais de cours, veuillez noter que le paiement doit être effectué avant l'inscription au cours. Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de paiement [ici](#).

PRIX DU COURS

Frais de formation : 1 840 €

Frais de séjour sur le campus du CIFOIT : 755 €

Les frais d'hébergement couvrent : Hébergement en chambre individuelle du dimanche au vendredi inclus (départ le samedi matin) – 6 nuits.

Petit-déjeuner, déjeuner et dîner pendant la période indiquée ci-dessus

Total : 2 595 €, hors frais de transport vers et depuis Turin et frais de visa (si nécessaire).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Langues** : anglais et français
- **Lieu** : Turin, Italie. Situé sur les rives du Pô, le campus du CIFOIT à Turin (<https://www.itcilo.org/fr/propos/turin-campus>) permet aux participants de vivre et d'étudier en pleine nature, dans un environnement sûr et sécurisé propice à l'apprentissage, à l'exploration et à la découverte de ce que la ville de Turin a à offrir.
- **Certificat** : à l'issue de toutes les activités requises, les participants obtiendront un certificat officiel de participation du CIFOIT.
- **Contact** : esg@itcilo.org

VIE ÉTUDIANTE

UN CAMPUS DES NATIONS UNIES FLORISSANT ET UNE COMMUNAUTE DE PROFESSIONNELS ORIGINAIRES DU MONDE ENTIER

- **Trois agences** du système des Nations Unies sur le campus
- **Plus de 300 cours et activités de formation** dans un environnement international stimulant
- **Des milliers de participants** venus du monde entier

ENVIRONNEMENT ET ALENTOURS

Prenez un vélo et découvrez le campus. Situé dans un parc boisé sur les rives du Pô, c'est un endroit idéal pour l'étude et la collaboration. Découvrez des méthodes d'apprentissage et de formation novatrices dans des salles de classe modernes équipées pour l'interprétation simultanée.

DORMIR, MANGER ET BIEN PLUS ENCORE

Outre plus de 280 chambres privées, **le Campus de Turin propose aux participants aux cours et aux partenaires un large éventail de prestations**, à savoir un restaurant en libre service, une agence de voyages, une laverie, un bureau de poste, un gymnase, une infirmerie et une réception ouverte 24 heures sur 24.

ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTE ET DIVERSITE

Les participants profitent des activités sociales organisées par le Centre de Turin, ainsi que par les responsables de leur activité de formation. Que ce soit le campus ou en dehors, des femmes et des hommes venus d'horizons culturels différents se retrouvent pour écouter de la musique live, cuisiner et partager des repas traditionnels, ou tout simplement jouer et discuter.

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT
Programme du développement et des investissements (DEVINVEST)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin – Italie

esg@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE : A9019138